

PRÉSENTATION DU GUIDE

Le présent guide est composé de cinq cas fiscaux courants qui devront être résolus à l'aide du logiciel *ProFile*. Bien qu'il n'y ait seulement que quatre problèmes, on touche à la plupart des éléments des cas les plus couramment rencontrés en pratique.

CAS 1 **GUIGUI WALLET**

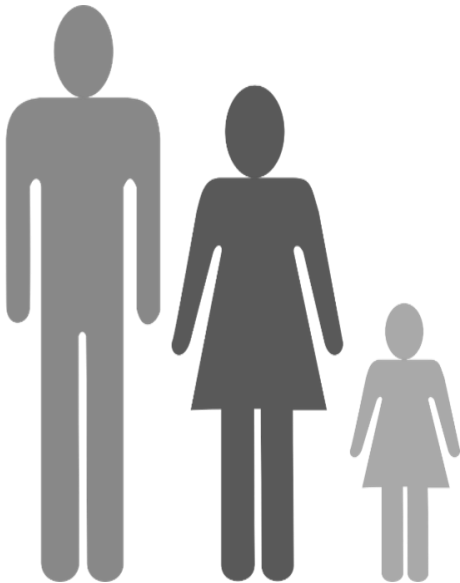
**Situation fiscale simple d'un
particulier célibataire**



- Revenu d'emploi
- Revenu de la CNESST
- Revenu de placement
- Cotisation au REER
- Frais de déménagement
- Frais de scolarité
- Crédit pour personne vivant seule
- Crédit pour l'achat d'une première habitation
- Crédit pour nouveau diplômé travaillant dans une région ressource éloignée
- Intérêts payés sur prêts étudiants
- Frais médicaux
- Régime privé d'assurance médicaments
- Dons

CAS 2
JOBINE LARICHESSE
ET
WILL LARUE

**Situation fiscale d'un couple
avec enfant**



- Revenu d'emploi
- Revenu de placement
- Dividendes
- Crédit d'impôt pour dividendes
- Revenu de location
- Cotisation au REER
- RAP
- Frais de garde
- Frais financiers et frais d'intérêts
- Crédit pour les activités des enfants
- Crédit relatif à un fonds de travailleurs
- Frais médicaux
- Dons
- Cotisation au régime d'assurance médicaments du Québec
- Acomptes provisionnels

CAS 3

MAX LETENDRE ET ANDRÉANNE MEILLEUR

**Situation fiscale d'un couple
avec personne à charge dont
les crédits peuvent être
transférés aux parents**



- Revenu d'emploi
- Revenu de commission
- Revenu de l'assurance emploi
- Revenu de placement
- Revenu d'intérêts
- Revenu d'un REEE
- Cotisation au REER
- Dépenses d'emploi
 - Méthode simplifiée
 - Méthode détaillée
- Utilisation du véhicule personnel aux fins de l'emploi
- Frais de scolarité
- Transfert des frais de scolarité à un parent
- Frais médicaux
- Régime privé d'assurance médicaments une partie de l'année
- Cotisation au régime d'assurance médicaments du Québec pour une partie de l'année seulement
- Remboursement de la TPS/TVH à l'intention des salariés et des associés
- Remboursement de TVQ à un salarié ou à un membre d'une société de personnes

CAS 4
LÉO SMITH
ET
GEORGETTE LAGACÉ

Situation fiscale d'un couple de personnes retraitées dont les conjoints peuvent bénéficier du fractionnement du revenu de pension



- Revenu de la Sécurité de la vieillesse
- Revenu de la RRQ
- Revenu de retraite et rentes
- Revenu d'un REER
- Revenu de placement
- Gains en capital imposables
- Fractionnement du revenu de pension
- Crédit pour personne handicapée
- Crédit pour maintien à domicile des aînés
- Frais médicaux
- Dons de charité
- Cotisation au régime d'assurance médicaments du Québec

CAS 5
PATOU MOUSSE-EAU

Situation fiscale d'une personne célibataire exploitant une entreprise



- Revenu d'entreprise
- Utilisation de la résidence personnelle pour fins d'affaires
- Cotisation au régime d'assurance médicaments du Québec
- Droit d'immatriculation au registraire des entreprises
- Code d'activité économique